

## L'Université des Développeurs : les matinales

« Immobilier d'entreprise et collectivités territoriales :  
les principaux contrats de mise à disposition »

Dev'up Centre-Val de Loire a le plaisir de vous inviter à cette matinale le :

**Mardi 16 janvier 2017 de 9h30 à 12h00**  
*(accueil à partir de 9h00)*

à Dev'up Centre-Val de Loire  
6 rue du carbone - 45100 Orléans

Cette matinée est prioritairement destinée aux agents des EPCI en charge du développement économique (les agglomérations et les communautés de communes).

Au titre de leurs compétences en développement économique, création et gestion des zones d'activités, les EPCI à fiscalité propre peuvent être amenés à utiliser un certain nombre de contrats immobiliers : bail commercial, bail de courte durée, convention d'occupation précaire, bail à construction, bail emphytéotique, vente en l'état futur d'achèvement, crédit-bail, etc.

Il en est de même des communes si elles n'ont pas transféré à l'EPCI leur compétence en matière de commerces de proximité.

Nous proposons lors de cette matinée d'opérer un tour d'horizon du champ d'application et du régime juridique de ces contrats, notamment dans l'objectif de sécuriser leur passation ou leur renégociation.

Cette réunion sera animée par Maître Christophe FORCINAL, Avocat Associé du cabinet ARTHEMIS CONSEIL.

Ce sera également une opportunité pour poser vos questions liées à ces thématiques.

Inscription avant le 10 janvier sur <http://www.reseaucentreinnovation.fr/>

Pour plus d'informations : 02 38 88 86 07 - [estelle.vitali@devup-centrevalde Loire.fr](mailto:estelle.vitali@devup-centrevalde Loire.fr)